



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 160

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

La recherche et le développement

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 7 mai 2013

LE SÉNAT

Le mardi 7 mai 2013

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, chaque année, le groupe Journalistes canadiens pour la liberté d'expression marque la Journée internationale de la liberté de la presse, soit le 3 mai cette année, en publiant l'état de la liberté d'expression au Canada. Encore une fois cette année, le rapport est sévère à l'égard du gouvernement, qu'il accuse d'entretenir une culture du secret.

Le gouvernement se targue d'être le plus ouvert et le plus transparent de l'histoire du Canada. Pourtant, le regroupement de journalistes attribue une note de D- à la piètre performance du gouvernement sur les questions de transparence et d'accès à l'information. Le gouvernement peut se targuer de s'être classé à la 55^e position parmi 93 pays et de devancer de justesse l'Angola et la Thaïlande, selon un classement du Centre for Law and Democracy.

Je rappelle que, déjà, en 2009, le commissaire à l'information de l'époque, Robert Marleau, affirmait que le gouvernement présentait un des pires bilans en matière de transparence gouvernementale. Depuis, il se passe rarement une semaine sans que l'on découvre de nouveaux cas de manipulation ou de fonctionnaires muselés.

Honorables sénateurs, il semble loin le temps où le premier ministre faisait de la transparence un élément central de sa plateforme électorale. Quand les Canadiens peuvent-ils s'attendre à ce que ses promesses se concrétisent?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Honorables sénateurs, je n'ai été nullement étonnée par le contenu du rapport que j'ai lu. Cela correspond tout à fait aux rapports injustes qui sont rédigés depuis des années à propos du gouvernement actuel et des anciens gouvernements conservateurs. Il en est ainsi uniquement lorsque ce sont les conservateurs qui sont au pouvoir.

Nous avons présenté plusieurs mesures, y compris la Loi fédérale sur la responsabilité. Nous avons créé des portails Internet pour que les gens puissent obtenir des renseignements. Beaucoup de rapports erronés sont diffusés au sujet de la disponibilité des renseignements, et nous les corrigeons du mieux que nous pouvons. Le fait est que je n'accepte pas ce rapport. Je crois qu'il est carrément injuste pour le gouvernement.

[Français]

La sénatrice Tardif : Honorables sénateurs, cette culture du secret est sans contredit illustrée par des politiques et méthodes qui visent à museler les scientifiques du gouvernement. Le rapport du regroupement de journalistes est d'ailleurs particulièrement sévère à l'endroit de Pêches et Océans Canada, et je cite le rapport, en raison de son « [...] zèle pour museler les scientifiques, le contrôle de son message et le fait que l'organisme cache de l'information cruciale au public ».

Un cas qui illustre bien cette censure est celui des chercheurs américains collaborant avec Pêches et Océans depuis 2003 dans l'Arctique, qui ont été obligés plus tôt cette année d'accepter de nouvelles politiques leur interdisant de publier les recherches sans

l'approbation du ministre. Ils ont refusé cette forme de censure, et avec raison.

Je pose donc la question à madame le leader : pourquoi entraver la diffusion de la science?

[Traduction]

La sénatrice LeBreton : Honorables sénateurs, j'ai déjà répondu plusieurs fois à cette question. Les chercheurs qui travaillent pour le gouvernement ont fait de nombreux discours, participé à bon nombre d'entrevues avec les médias et rédigé quantité de documents d'information sur leurs recherches. Ils n'ont pas été muselés.

Comme ce fut le cas avec le gouvernement précédent, lorsque des gens travaillent sur un projet pour le gouvernement, c'est le gouvernement qui, au bout du compte, est responsable de ce projet ou de cette politique. Cela dit, de façon générale, les chercheurs de tous les ministères — et ils sont nombreux — sont tout à fait libres de participer à des conférences et de s'adresser aux médias, pour ne donner que quelques exemples.

Comme ce fut le cas sous le gouvernement précédent, lorsque des gens travaillent à des projets donnés pour le compte du gouvernement, il incombe évidemment au ministre responsable de ce portefeuille de rendre des comptes à la population relativement aux politiques en cause.

[Français]

La sénatrice Tardif : Honorables sénateurs, même l'ancien greffier du Conseil privé, Mel Cappe, qui a servi de 1999 à 2002, a récemment déclaré lors d'une conférence qu'il s'inquiétait du fait du fait que les scientifiques étaient muselés par les récentes politiques du gouvernement. Il pense qu'on devrait plutôt encourager les scientifiques à discuter de leurs recherches avec le public. Quelle idée géniale!

Le gouvernement impose un contrôle serré aux scientifiques et, dans certains cas, leur interdit tout simplement de communiquer leurs découvertes.

Madame le leader peut-elle nous dire comment ce contrôle de l'information est censé permettre à nos chercheurs de faire la promotion de la science et de politiques qui s'appuient sur une information factuelle et non partisane?

[Traduction]

La sénatrice LeBreton : Je rappelle encore une fois, honorables sénateurs, que le gouvernement a investi des sommes considérables dans la recherche-développement scientifique. Vendredi dernier, le premier ministre a d'ailleurs fait une autre annonce majeure à ce sujet. Il était accompagné de collègues de partout au pays, dont le sénateur Ogilvie. Nous sommes immensément fiers des travaux de calibre international que mènent nos chercheurs. Nous savons qu'il faut communiquer les conclusions des travaux et en faire connaître les retombées aux Canadiens de façon efficace.

Les chercheurs fédéraux donnent régulièrement des entrevues et ils publient des milliers de rapports de recherche par année. En 2012, par exemple, un ministère — Environnement Canada — a publié à lui seul plus de 700 articles scientifiques.

La sénatrice Tardif : Pourtant, les chercheurs exhortent le gouvernement à employer « La science à bon escient ». Le directeur général de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, James Turk, a d'ailleurs déclaré ceci :

Du bâillonnement des scientifiques au grave sous-financement de la recherche fondamentale dans nos universités et nos collèges, le gouvernement fédéral fait des choix idiots qui auront un impact majeur pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Quand le gouvernement emploiera-t-il la science à bon escient?

• (1440)

La sénatrice LeBreton : Honorables sénateurs, n'importe qui peut citer quelqu'un qui n'approuve pas l'approche du gouvernement. C'est le droit de chacun. Mais ce n'est pas parce qu'une ou deux personnes tiennent de tels propos que cela veut dire que, d'une façon ou d'une autre, ces propos décrivent fidèlement ce que le gouvernement a fait.

Je vais énoncer des faits. Les honorables sénateurs possèdent déjà une partie de cette information, puisqu'elle a été fournie à la sénatrice Tardif dans une réponse différée.

De 2007 à 2012, le gouvernement a accordé plus de 1,7 milliard de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation pour soutenir l'infrastructure de recherche de pointe d'un bout à l'autre du Canada. Le Plan d'action économique du Canada de 2013 propose que les revenus d'intérêts de 225 millions de dollars de la Fondation canadienne pour l'innovation soient affectés aux priorités en matière d'infrastructure de recherche de pointe et au soutien des activités à long terme de la fondation.

Le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada apporte des conseils et une aide financière aux PME pour qu'elles renforcent leur capacité d'innovation et créent des emplois bien rémunérés. Le budget de 2012 a fourni de nouvelles ressources pour doubler le soutien du programme aux entreprises. Le Plan d'action économique de 2013,

dont nous sommes actuellement saisis, propose un montant de 20 millions de dollars sur trois ans pour aider les PME à accéder aux services de recherche et de développement d'entreprise offerts par les universités, les collèges et d'autres établissements de recherche sans but lucratif de leur choix, au moyen d'un nouveau programme pilote qui sera exécuté dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada.

Depuis 2007, le gouvernement a accordé plus de 440 millions de dollars à Génome Canada, dont 60 millions dans le Plan d'action économique de 2012. Le budget de 2013 propose 165 millions de plus en financement pluriannuel à compter de 2014-2015.

Depuis 2007, le gouvernement a fourni plus de 415 millions de dollars en fonds neufs pour des bourses et des prix destinés à des étudiants et chercheurs canadiens. Cet argent est allé au Programme de bourses d'études supérieures du Canada, aux Bourses d'études supérieures du Canada Vanier, aux Prix Canada Gairdner et aux Bourses postdoctorales Banting.

Depuis 2007, le gouvernement a accordé plus de 350 millions de dollars par année de plus, en permanence, aux conseils subventionnaires canadiens, dont 48 millions de dollars pour les programmes des coûts indirects. Le Plan d'action économique de 2013 renforce encore la capacité de recherche de pointe du Canada en apportant un nouveau soutien annuel de 37 millions de dollars pour les partenaires de recherche avec l'industrie par l'entremise des conseils subventionnaires.

Je pourrais poursuivre, mais, de toute évidence, la personne que la sénatrice a citée a négligé tous ces investissements importants et n'a pas tenu compte du sérieux avec lequel le gouvernement traite la science et la recherche.

La sénatrice Tardif : Honorables sénateurs, permettez-moi d'apporter une précision : ce que j'ai cité n'est pas l'opinion de seulement une ou deux personnes. L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université est le porte-parole national de 68 000 universitaires et membres du personnel général de 120 universités et collèges au Canada.